



GRANDSON

CONSEIL COMMUNAL

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 14 décembre 2017

Présidence : M. Sébastien Deriaz

LE CONSEIL COMMUNAL DE GRANDSON, vu le préavis municipal n° 599/17 relatif à l'Octroi d'un droit de superficie pour la construction d'un bâtiment multi-usages sur le site de Borné-Nau, ouï le rapport de la commission ad hoc, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour :

décide :

Article premier : d'autoriser la Municipalité à constituer un partenariat public-privé avec la Fondation de prévoyance Romande Energie pour la construction d'un bâtiment multi-usages sur le site de Borné-Nau ;

Article 2 : d'autoriser la Municipalité à inscrire au registre foncier un droit de superficie distinct et permanent d'environ 1540m², détachés des parcelles communales RF 1387 et 1727, en faveur de la Fondation de Prévoyance de Romande Energie, d'une durée maximale de 50 ans.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le Président :

Sébastien Deriaz



La Secrétaire

Nathalie Cattin Rich